Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 022-212200133-20260204-AFR_2026_1_3-DE

ASSOCIATION FONCIERE DE BOURBRIAC

Extrait du registre des délibérations
Association Foncière de Bourbriac

Séance du 4 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 4 février, l'Association foncière de la commune de BOURBRIAC, légalement convoquée, s'est réunie au lieu ordinaire de ses réunions, sous la présidence de Madame Claudine GUILLOU.

ETAIENT PRESENTS : GUILLOU Claudine, LE BLOAS Jean-Jacques, PRIDO Loïc, LOSTYS Jérôme, LE COUSTER Nicolas, LE JEHAN Jean-Yves, SIMON Patrick, STEUNOU Loïc, LE COUSTER Eric
ABSENT EXCUSE :
Date de la convocation : 17 janvier 2026

Nb présents	9
Nb pouvoir	0
Nb suffrages exprimés	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Budget primitif 2026

Délibération AFR n°2026/1-3 BIS_**MODIFIE ET REMPLACE POUR ERREUR MATERIELLE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres de la commission administrative valident la proposition de budget primitif 2026 établie comme suit :

- La section de fonctionnement est équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 113 849.50 €.

- La section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 54 530 €.

Pour extrait conforme au registre
La Présidente,
Claudine GUILLOU

ASSOCIATION BOURBRIAC FONCIERE